

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES





REGION POITOU-CHARENTES

Bulletin technique n°26 du 08 Octobre 1998- 2 pages

COLZA : stade B2 à B7.

Insectes

GROSSES ALTISES

Situation

Les captures sont faibles sauf en Charente. Soixante et une captures seulement pour 25 postes, dont 48 sur le même poste (Brie près d'Angoulème). Les conditions climatiques des prochains jours resteront défavorables au vol.

Préconisation

Le traitement est maintenu uniquement en centre Charente à partir du 10 Octobre ; à la faveur d'une journée douce et ensoleillée.
Il est inutile ailleurs.

PUCERONS

Situation - Préconisation

Quelques pucerons verts et pucerons cendrés sont observés en parcelles avec une fréquence de 2 à 5 % de pieds porteurs.
Le seuil étant de 20 % de pieds touchés, il est trop tôt pour envisager une intervention. Continuer de surveiller vos cultures et intervenez avec un aphicide spécifique si nécessaire.

LARVES DE CARABIDAE

Situation - Préconisation

Quelques dégâts à la levée sont signalés, les plantes sont sectionnées ou ne tiennent plus que par le centre de la racine et flétrissent. Les insectes responsables sont les larves de carabidae.
En présence de dégâts et de larves, intervenir aux heures chaudes de la journée avec du parathion éthyl à la dose de 200 g/ha.

Mildiou

Des attaques sont observées dans quelques parcelles avec le duvet blanchâtre caractéristique au revers des feuilles. Sur des plantes très peu développées, il peut occasionner un retard de croissance, sa nuisibilité est en général **négligeable**.

Aucune protection fongicide en végétation n'est possible contre le mildiou.

Phoma

Situation

La **maturation a nettement progressé** et avoisine 50 % ; à Biard, de **faibles projections** ont été observées. De nouvelles projections devraient intervenir suite aux passages pluvieux prévus du 8 au 11.

En parcelles, des **macules** sont observées de façon plus fréquente que les années précédentes.

Préconisation

Le risque phoma est **important** et justifie une intervention dans les parcelles à **risque élevé** (bulletin du 16/09) :

- **Intervenir** dès que possible sur les **variétés sensibles** (Bristol, Synergy) n'ayant pas atteint le stade B6 ;

- Pour **les variétés peu sensibles n'ayant pas atteint le stade B4 en limon**, une **intervention** est également à réaliser, la vitesse de croissance de la culture étant faible en de nombreuses situations.

- Ne pas intervenir en variétés très peu sensibles.

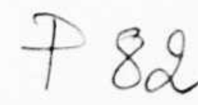
COLZA
Phoma :
intervenir en parcelles à risque élevé

Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de POITOU-CHARENTES

Le Directeur-Gérant :
L. JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470



Insecticides colza à l'automne

Matières actives	Spécialités commerciales	Grosses altises	Charançons du bourgeon terminal	Pucerons	Tenthrèdes
alphaméthrine	Fastac Bestseller 100 Mageos MD Clameur, Vorax MD Vorax, Astor	0,15 l 0,075 l 0,05 kg 0,07 kg 0,1 l	0,15 l 0,05 kg 0,05 kg 0,075 l		
betacyfluthrine	Ducat	0,3 l	0,3 l	0,3 l	
bifenthrine	Talstar Expérid Talstar Flo, Brigade	0,075 l 0,075 l 0,1 l	0,075 l 0,075 l 0,1 l	0,075 l 0,1 l	0,075 l 0,075 l 0,1 l
cyfluthrine	Baythroïd, Blocus, Bourrasque	0,3 l	0,3 l	0,3 l	
cyperméthrine	Nombreuses spécialités (1)	25 g m.a.			20 g m.a
deltaméthrine*	Nombreuses spécialités (1)	5 g m.a.	5 g m.a.	6,25 g m.a.	7,5 g m.a
esfenvalérate	Sumi alpha, Mandarin	0,6 l			
lambda-cyhalothrine	Karaté vert Karaté Xpress	0,1 l 0,1 kg	0,15 l 0,15 kg	0,15 l 0,15 kg	0,1 l 0,1 kg
taufluvalinate	Mavrik Flo, Mavrik	0,2 l		0,2 l	
tralométhrine	Tracker 108 EC	0,065 l	0,065 l		
zétacyperméthrine	Deumil, Fury	0,1 l	0,1 l		
cyperméthrine + endosulfan*	Cyperfan 215 EC, Orfis	0,8 l			
deltaméthrine + endosulfan*	Galion	0,8 l	0,8 l		0,8 l
betacyfluthrine + oxydéméton-méthyl*	Enduro, Full M			0,5 l	
deltaméthrine + pyrimicarbe*	Best, Status, Jusan CL			1,25 l	
lambda-cyhalothrine + pyrimicarbe *	Karaté K, Open, Okapi GF			1,25 l	
esfenvalerate + pyrimicarbe*	Kabuto			1,25 l	
esfenvalerate + oxydéméton-méthyl*	Sumiton			0,5 l	
taufluvalinate + thiométon*	Mavrik B, Mavrik systo			0,4 l	
triazamate	Aztec			0,5 l*	
pyrimicarbe*	Pirimor G			0,5 kg	
endosulfan*	Nombreuses spécialités (1)	262 g m.a.			
endosulfan + parathion éthyl*	Drifène AP	0,75 l			
endusolfan + thiométon*	Serk EC			1,5 l	
malathion	Nombreuses spécialités (1)	700 g m.a.			
méthidathion	Nombreuses spécialités (1)	250 g m.a			
parathion éthyl + méthyl*	Nombreuses spécialités (1)	200 g m.a			
phosalone	Zolone flo, Zolone liquide			600 g m.a.	
phosalone + parathion méthyl*	Taxylone	0,75 l			

liste arrêtée au 1er juin 1998

* matières actives présentes sur les listes régionales des substances actives prioritaires pour la surveillance des eaux

(1) : dose exprimée en gramme de matière active par hectare

* 0,2 l + 1 l d'Huile.